



AVIS DE PROMULGATION

Règlements 600-16, 601-16, 602-16 et RMU-2016

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond a adopté, à la séance ordinaire du 13 juin 2016, les règlements suivants :

- ↪ **Règlement 600-16** *Règlement modifiant le Règlement 589-16 Règlement décrétant la tarification pour l'année 2016*
- ↪ **Règlement 601-16** *Règlement modifiant le Règlement 513-12 Règlement sur la prévention des incendies*
- ↪ **Règlement 602-16** *Règlement modifiant le Règlement 06-95 portant sur la constitution du comité consultatif d'urbanisme*
- ↪ **Règlement RMU-2016** *Règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie*

Ces règlements entrent en force et en vigueur conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville où ils sont déposés.

Donné le 14 juin 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA